

Mars 2020

Organisation Covid-19 Bio-Val



Le Laboratoire Bio-Val prend en charge les prélèvements du Covid-19

En accord avec l'ARS et les infectiologues du CHANGE, nous avons centralisé les prélèvements sur **2 sites** principaux :

Laboratoire d'Annecy-Loverchy

- 1, rue du Travail
- 04.50.45.65.03
- labo.annecy@bio-val.fr

Laboratoire de Thonon-les-Bains

- 25, avenue des Vallées
- 04.50.81.50.86
- labobetend@lbm-bioval.fr

Vos patients suspects, ou vous-même, **doivent impérativement** nous **appeler** avant de se présenter au laboratoire pour :

- Prendre un rendez-vous
- Obtenir des explications sur le déroulement de la prise en charge au laboratoire
- Leur demander, si possible, de nous envoyer par mail : l'ordonnance, la carte vitale et la mutuelle

De plus, les patients suspects ne doivent **surtout pas rentrer** dans le laboratoire comme le tout-venant. Si une prise de sang leur a été prescrite, il faut suivre la même démarche pour une prise en charge personnalisée !

Pour rappel, à ce jour, et en accord avec les infectiologues du CHANGE, le prélèvement doit s'effectuer pour 2 indications :

- Le personnel soignant symptomatique
- Les personnes symptomatiques vivant ou travaillant en collectivité

Pour toutes autres situations, merci de nous contacter, une décision sera prise au cas par cas.

Bon courage à tous !

NB : la situation étant évolutive, cette prise en charge sera peut-être amenée à être modifiée.

Parlez-en à votre biologiste.